



Page 2

Théâtre sous
les étoiles



Page 3

Vote du
budget



Le Pailherou

BULLETIN MUNICIPAL

SEPTEMBRE 2020

ZOOM SUR...

Le hameau de Molières, petite perle cachée de Pailharès

La route qui descend vers le Doux depuis le col du Buisson est longue et sinueuse. Au détour d'un virage, on aperçoit un clocher pointu dans un écrin de verdure. Puis un panneau, qui annonce à la fois le hameau de Molières et le cul de sac qui le préserve des voitures.

Quelques maisons en pierre flanquées de ruelles fleuries, une place tranquille peuplée de voisins échangeant amicalement dans le soleil du soir, une église dont le mobilier est classé monument historique depuis 1971. L'impression d'une bulle hors du temps.

Seuls les souvenirs partagés des résidents du hameau nous rappellent que les choses ont bien changé ces dernières années.

"Mes grands-parents ont tenu pendant longtemps un café qui faisait aussi épicerie et boulangerie", raconte Marc Guérin.

"L'école accueillait 40 ou 50 élèves, dont certains étaient pensionnaires car ils venaient de toute la région. Moi-même, j'y ai étudié jusqu'à 14 ans", se souvient son frère Gérard.

Simone Nodin est née à Molières. Bien qu'elle habite maintenant à Lamastre l'hiver, elle ne manque pas de revenir chaque année passer la

belle saison dans son village natal, tout comme sa soeur. Aujourd'hui, il n'y a plus de commerces, mais toutes les maisons du village sont occupées, soit à l'année, soit de façon saisonnière. Au fil des étés, enfants et petits-enfants viennent à leur tour y faire des souvenirs, à coups de cabanes dans les bois et de balades en vélo.

Tous sont attachés à ce lieu et à son histoire : les fêtes de village organisées dans la cour de l'ancienne école, les générations multiples de mariages dans l'église, ou encore l'évacuation d'urgence, une nuit de 2003, lors du mémorable incendie qui menaçait les limites du bourg.

L'histoire plus ancienne, elle, est en revanche incertaine. Ce territoire qui avant 1789 faisait partie du mandement de Rochebloine-Pailharès fut démembré à la Révolution et rattaché (Suite page 4.)



En haut De gauche à droite : Nicole et Roland Menassier, Marc Guérin, Muriel Brouty, Françoise Guérin et Simone Nodin, tous résidents saisonniers de Molières.

En bas A droite, l'église, qui date de 1870. A gauche, l'ancienne cure, aujourd'hui devenue habitation privée.

VIE DU VILLAGE

Organisation de la Foire aux Pommes

Top départ pour l'organisation de l'édition 2020 de la Foire aux Pommes de Pailharès.

Le 4 août dernier, une salle pleine de bonnes volontés s'est attelée à l'organisation de la prochaine édition de la traditionnelle Foire aux Pommes qui aura lieu le 11 octobre 2020.

Des représentants du Foyer des Jeunes de Pailharès, de l'association

MonLuc, de Nectardéchois et du Conseil Municipal étaient présents. Les échanges furent constructifs et les idées abondantes ! Objectif de tous : faire de cette fête un succès et lui rendre sa renommée d'antan, malgré les obstacles.

Car, crise sanitaire oblige, cette édition sera forcément différente des précédentes : les stands devront être éloignés les uns des autres, les

participants sans doute masqués, les activités choisies en tenant compte des précautions sanitaires...

En fonction de l'évolution de l'épidémie de Covid-19, la préfecture devra également donner son accord.

Malgré toutes ces incertitudes, les organisateurs sont repartis déterminés et motivés.



Crédit photos : François Caussègue

VIE DU VILLAGE

Théâtre sous les étoiles

Plus d'une soixantaine de personnes étaient réunies dimanche 26 juillet dernier pour voir la Compagnie Felixval jouer une représentation de leur pièce « Debout les livres », une comédie désopilante et caustique sur le devenir du livre, de la liberté, du plaisir et de la tolérance qu'il porte.

Les acteurs ont joué sur le terrain Meillat sous une météo idéale, même si un peu fraîche sur la fin comme le sont souvent les nuits à Pailharès.

La troupe y avait installé son ingénieuse scène mobile, fabriquée sur la base d'une remorque de tracteur prêtée et tractée par Daniel Julien, agriculteur à Saint-Victor (vous pouvez d'ailleurs apercevoir ledit tracteur sur la photo ci-contre!).

ZOOM SUR...

La bibliothèque vous tend les bras

La Bibliothèque Municipale, qui fonctionne grâce à une équipe de bénévoles investis, est ouverte :

- le mardi de 17h à 18h30,
- le samedi de 10h à 11h30.

Vous y trouverez une sélection de romans, de bandes dessinées, d'ouvrages documentaires ainsi que des livres lus ou contés autant pour les adultes que pour la jeunesse.

Pour les plus petits, vous y trouverez aussi de nombreux albums.

Et il y a régulièrement du nouveau ! En complément du fonds propre de la bibliothèque qui s'agrandit au fil des dons, le fonds prêté par la Bibliothèque Départementale de l'Ardèche est renouvelé par tiers tous les 6 mois avec de nouvelles sélections de livres.

Des réservations auprès de la Bibliothèque Départementale sont également possibles.

L'accès à la bibliothèque est libre et gratuit pour tous. Pour emprunter des documents, une inscription annuelle est indispensable. Celle-ci est gratuite pour les moins de 18 ans, 5 € pour les adultes.

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL

Vote du budget 2020

Première mission du nouveau Conseil Municipal, le budget primitif 2020 a été voté à l'unanimité.

Avec les péripéties liées à la crise sanitaire et le retard des élections, le vote du budget 2020 était devenu urgent. La nouvelle équipe s'y est donc attelée de manière prioritaire.

Le 31 juillet 2020, le Conseil Municipal s'est réuni pour valider le projet de budget 2020. Celui-ci a été adopté à l'unanimité.

Le budget de fonctionnement pour 2020 est de 439 659 euros, un montant similaire aux années précédentes.

Côté investissements, les interventions suivantes, notamment, sont prévues au programme :
- consolidation du bâtiment et réfection de l'assainissement de



l'entreprise Nectardéchois,
- étude préalable à la rénovation du bâtiment des gîtes,
- réfection de la toiture et mise en conformité de l'installation électrique à l'Amarante.

Vous pouvez consulter le compte rendu complet du Conseil Municipal en mairie ou sur le site Internet pailhares.fr.

VOS QUESTIONS, NOS RÉPONSES

Pourquoi les indemnités du maire ont-elles augmenté ?

Lors du Conseil Municipal du 4 juillet 2020, les indemnités du maire et des adjoints ont été augmentées. Pourquoi ?

En décembre 2019, le Parlement a adopté la loi « Engagement et Proximité » afin de revaloriser la commune et améliorer les conditions d'exercice du mandat de maire.

Entre autres mesures destinées à faciliter la vie des élus locaux, le texte prévoyait d'augmenter les indemnités des maires dans les communes de moins de 3 500 habitants.

Les articles L2123-23 et L2123-24 du Code général des collectivités territoriales établissent un barème pour les indemnités des maires et des adjoints, gradué en fonction du nombre d'habitants de la commune.

Ainsi, dans un village de moins de 500 habitants comme Pailharès, les indemnités du maire sont désormais fixées de droit à 991,80 euros brut. Les indemnités des adjoints, quand à elles, sont fixées à 385,05 euros brut.

*Vous avez d'autres questions ?
Posez-les nous par email : bulletin@pailhares.fr*

AGENDA

5 SEPTEMBRE 2020

Rencontre des aînés

Au terrain Meillat. À 11h30.
Apéritif dînatoire offert aux Pailherous de plus de 65 ans.
Sur invitation.

15 SEPTEMBRE 2020

Soirée jeux

A la bibliothèque. De 17h à 20h. Amusons-nous, gardons ou retrouvons le plaisir de jouer ! Venez entre amis, à partir de 8 ans. 20 personnes maxi. Infos : farbelym@live.fr ou 06 46 41 83 95.

26 SEPTEMBRE 2020

Rencontres Ecopartage

Au terrain Meillat. À partir de 16h. Rencontre informelle de la liste d'échange de ressources Ecopartage. Renseignements : ecolocos@free.fr ou 04 75 06 10 99.

4 OCTOBRE 2020

Marché à la ferme

Au village. Marché de producteurs organisé par les Fermiers et Artisans de l'Ay au Doux. Animations et jeux. Concert folk "les Bogues". Repas fermier sur réservation au 06 73 84 50 59.

11 OCTOBRE 2020

Foire aux Pommes

Au village. La foire traditionnelle Pailherouse ! Forains, producteurs, jeux, animations, concours, buvette et petite restauration. Renseignements : 06 51 02 20 23.

Pour figurer sur l'agenda, contactez-nous avant le 15 du mois au 06 72 88 74 04 ou par mail bulletin@pailhares.fr.



(... suite de la page 1)

à Pailharès. Pourquoi Pailharès plutôt que Nozières ou Lafarre, qui sont sur le même versant et géographiquement plus proches ? Mystère.

Quoiqu'il en soit, ce qui place ce petit hameau bucolique un peu à part est sans aucun doute aussi ce qui en fait son charme singulier.

En haut à gauche Le clocher de l'église.

En haut à droite L'ancienne école, d'abord paroissiale puis publique, fermée en 1977 et aujourd'hui devenue habitation privée.

En bas à droite L'entrée du hameau.

VIE DU VILLAGE

Pique-nique du Club des Genêts d'Or

Le vendredi 14 août dernier, le Club des Genêts d'Or de Pailharès a organisé pour ses membres une sortie pique-nique dans le ravissant parc du Village Miniature qui surplombe Pailharès.

Sur les 19 inscrits au Club, 12 étaient présents et ont profité pleinement d'un temps ni trop froid, ni trop chaud : une météo idéale bien appréciée après la canicule de début août.

Après le repas, l'après-midi s'est passée dans une ambiance conviviale : marche, pétanque ou coinche ! Une journée amicale passée au grand air qui a permis aux membres de se retrouver après une période difficile. Tous attendent de pouvoir à nouveau se rencontrer au Club quand les conditions sanitaires le permettront.

En septembre, la fédération d'Ardèche des Genêts d'Or transmettra les orientations et les recommandations sanitaires à suivre pour que les activités habituelles puissent reprendre : réunions en salle, concours, sorties en car...

INFOS PRATIQUES

Contacter la mairie :

04 75 06 00 65

mairie.pailhares@inforoutes-ardeche.fr

Horaires d'ouverture de la mairie :

lundi : 13h00 – 17h00

mercredi : 8h30 – 12h00

vendredi : 8h30 – 12h00

Permanence du maire :

vendredi : 8h30 – 12h00

Permanence des conseillers municipaux :

samedi : 11h00 – 12h00

Toutes les infos sur :

www.pailhares.fr

